

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 4

Artikel: Discours de M. G.-A. Chevallaz

Autor: Chevallaz, G.-A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le XX^e anniversaire de l'UIA

Discours de M. G.-A. Chevallaz

syndic de Lausanne, conseiller national, à l'occasion de la célébration du XX^e anniversaire de l'Union internationale des architectes, le 5 février 1968, à Lausanne

55

Une cérémonie a marqué, le 5 février, à l'aula de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, le XX^e anniversaire de l'Union internationale des architectes.

Il était normal que l'EPUL et Lausanne fussent choisis pour cet anniversaire puisque la création de l'UIA à Lausanne, le 27 juin 1948, fut largement l'œuvre de Jean Tschumi, premier professeur de l'Ecole d'architecture de l'EPUL, qui devait devenir en 1953 le successeur de Sir Patrick Abercrombie à la présidence de l'UIA et qui fut de surcroît l'auteur de la belle salle où la manifestation trouva un cadre digne de la qualité de ses participants. On notait dans l'assistance, présidée par M. Charles-Edouard Geisendorf, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale et président de la Section suisse de l'UIA, la présence de MM. Paul Vischer et William Dunkel, membres du Comité organisateur des manifestations de 1948, du Comité exécutif de l'UIA venu du monde entier presque au complet pour sa réunion annuelle organisée aux Diablerets, de représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, de MM. Arthur Maret et Pierre Oguey, anciens conseillers d'Etat qui représentaient les autorités en 1948, de représentants d'une vingtaine de missions diplomatiques accréditées à Berne, au nombre desquels plusieurs ambassadeurs, de M. Mahdi Elmandjra, directeur général adjoint de l'UNESCO, d'un délégué de l'OMS, M. Atkins, de MM. Ed. Mauris, recteur de l'Université de Lausanne, et M. Cosandey, directeur de l'EPUL, de membres de la Chambre vaudoise des architectes, de M. A. Rivoire, président de la SIA, de représentants des associations professionnelles amies et de nombreux architectes et élèves de l'Ecole d'architecture.

Ouverte par l'exécution du «Trio op. 11» de Beethoven par M^{me} Annie Laffra, violoncelliste, MM. Michel Perret, pianiste, et Robert Kemblinsky, clarinetiste, la cérémonie se poursuivit par un discours au cours duquel, tout en saluant l'assistance, M. Geisendorf retraça les événements qui précédèrent la naissance de l'UIA, sans oublier la création à La Sarraz, en 1928, des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) qui allaient jouer un rôle important dans l'évolution de l'architecture. M. Eugène Beaudouin, professeur à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, directeur des études à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, membre de l'Institut de France, président de l'UIA, rappela ensuite la brève histoire de l'UIA et montra toutes les raisons qui lui permettent d'envisager son avenir avec confiance. Après l'exécution des «Variations sur un thème de Rossini» de Bohuslav Martinu, M. Georges-André Chevallaz, conseiller national, syndic de Lausanne, prononça un discours hautement apprécié dont nous sommes heureux de reproduire ci-contre le texte intégral.

Giraoudoux, dans la «Guerre de Troie», évoque le potentiel dont deux peuples doivent être chargés avant d'être vraiment mûrs pour la guerre parfaite, pour le conflit total et sans merci: bon nombre de qualités proches et complémentaires, un certain nombre de contrastes, superficiels souvent, qui polarisent l'hostilité et préparent l'étincelle de la conflagration.

Il ne s'agit point entre nous de guerre, mais d'un accueil et d'un accord que nous souhaitons parfaits entre vous et nous, entre la Suisse qui vous reçoit et les architectes que vous êtes. Aussi vais-je m'efforcer d'analyser – en contrepoint – nos potentiels respectifs, pour en obtenir, est-il besoin de le dire, non la déflagration du conflit mais l'étincelle de la parfaite complémentarité, de l'accord et de l'amitié.

Votre profession d'architecte est sans doute la plus complète qui soit, la plus diverse en même temps que la plus universelle. Elle exige de vous la rigueur du technicien, le calcul précis des résistances et des portées. Elle fait appel au commerçant, à l'homme d'affaires mesurant l'investissement à la perspective des rendements possibles. Elle requiert le sociologue et l'humaniste: vous construisez non une géométrie abstraite, mais une géométrie à la taille de l'homme, de son confort matériel, de plus en plus exigeant, de son épanouissement personnel, de plus en plus difficile à sauvegarder dans l'agglutination de nos grands ensembles urbains, la cohabitation forcée par centaines et par milliers. Enfin, vous êtes animés de la vocation essentielle, mais combien délicate et diversement appréciée en ses résultats, de faire ployer le fonctionnel, le pratique et le rentable aux exigences de l'esthétique: techniciens, calculateurs, sociologues,

Une réception, offerte par la Municipalité de Lausanne dans le foyer de l'aula, permit d'évoquer de nombreux souvenirs et d'échanger de fructueuses idées sur les années qui attendent l'UIA et, avec elle, beaucoup d'autres institutions internationales.

Par la multiplicité de ses activités, par l'élan que savent lui donner ceux qui, aujourd'hui, prennent la relève des fondateurs, il n'est pas douteux que l'UIA est appelée à jouer un grand rôle non seulement dans les pays industrialisés où l'architecture est confrontée avec des tâches toujours plus complexes, mais encore et surtout dans les pays en voie de développement où l'immensité des problèmes exige entre les apports de la technique et les exigences humaines une conjonction que les architectes sont, mieux que d'autres, préparés à maîtriser.

J.-P. Vouga.

Avec le bois, on peut tout faire
— et le bois fait tout!

Charpentez tout en bois

56

Noble, esthétique, durable,
économique, résistant, le bois
répond à toutes les exigences.



Villas préfabriquées, chalets, hangars agricoles et industriels, tribunes, halles de sport, églises, pavillons scolaires, coffrages, échafaudages, etc.

Pour construire, consultez votre
maître charpentier!



Les maîtres charpentiers vaudois

vous êtes aussi artistes, avec ce que cela comporte d'imagination, de génie créateur, de tempérament personnel et d'intransigeance aussi.

Cette diversité, qui est votre richesse, n'est chez vous qu'une condition, un moyen d'atteindre à la synthèse, à une construction universelle. Pour la Suisse, par contre, la diversité est plutôt une raison d'être. La nature nous a cloisonnés entre des montagnes, et les destins de l'histoire autant que les caprices de la géographie nous ont découpés en petits peuples différents par la langue, par l'accent ou par le dialecte, par la confession, par le tempérament, la manière de vivre et la sensibilité. Sans doute, entre Confédérés, la coexistence est-elle cordiale et la collaboration politique, économique, fondée sur la tradition et la raison, est-elle indiscutée, positive, heureuse. Mais les grands élans de synthèse sont rares, étant pour ainsi dire, ici, contre nature, dans cette mosaïque d'individualités régionales, locales et personnelles, et se brisant bien vite sur la digue d'une montagne ou le rempart d'une tradition.

Vous avez la vocation des perspectives illimitées et des plaines où le terrain n'est que le support universel et docile de vos créations. Ici, le terrain commande, un terrain tourmenté, tordu, capricieux qui dicte sa loi. Les lignes que vous tirez butent, d'autre part, à quelques mètres, sur une limite de propriété, un règlement communal différent, une des vingt-cinq lois cantonales régissant à sa manière l'aménagement du territoire ou ne le régissant pas. L'Etat fédéral se borne, en effet, en l'espèce, à des vœux pieux et à des principes cadres, qui restent à définir du reste, la base constitutionnelle faisant encore défaut.

L'architecte ne peut, chez nous, cheminer s'il n'est flanqué d'un arpenteur, du conservateur des droits réels et d'un homme de loi à la jurisprudence aiguisée.

Il pourrait donc paraître que ce pays au relief tourmenté, hérissé de lois et de règlements divers, compartimenté en territoires politiques exigus et en petites propriétés, cloisonné en individualités jalouses de leurs droits, soit peu accueillant à votre vocation.

Ce serait, je crois, mal vous connaître. Votre tempérament n'est pas celui de la facilité: il s'affirme dans la difficulté et dans la résistance. Si j'ajoute que malgré leur individualisme, et sans doute aussi à cause de lui, les Suisses sont curieux d'idées nouvelles, il semble que vous trouverez sur ce sol ingrat un terrain à la mesure de vos ambitions et de vos talents.

Que cette difficulté du terrain et ce cloisonnement de la législation soient, en fin de compte, un stimulant à votre vocation, j'en veux la preuve dans le fait que vous trouverez en ce pays quelque 5 millions de confrères. Tout Suisse est en effet citoyen, soldat, contribuable, épargnant, soit pâtre, soit horloger, soit hôtelier: mais toujours urbaniste. Ce qui n'est pas — dans la diversité des opinions — sans rendre le choix difficile à l'autorité politique chargée de décider entre les thèses affrontées.

Ingratitudes du terrain, complexité de la législation, diversité des opinions, mais aussi — par contraste — vocation d'urbanisme des Suisses.

Il y a donc entre vous, architectes, et nous autres Suisses, ce dosage subtil de contraires, de diversité et d'identité vocation, un potentiel de part et d'autre suffisamment



Une isolation peut-elle être efficace et relativement peu coûteuse à la fois ? Bien sûr !

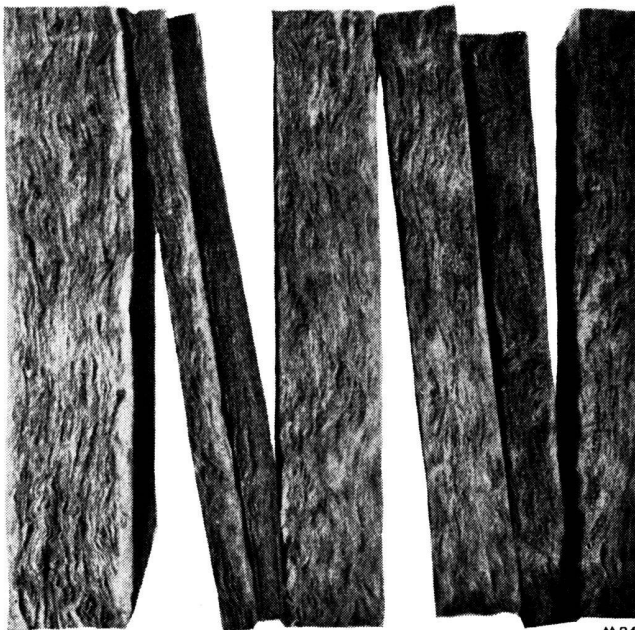
La Pierrelaine de Flums est un matériau inorganique, ininflammable et incombustible, de volume constant : son feutre est souple et ne se tasse pas. Produit impourrissable puisque obtenu par fusion de roche alpine. Ces panneaux se découpent facilement au moyen d'un couteau, permettant une pose simple et pratique même à des endroits peu accessibles. Tels sont les critères de nos panneaux d'isolation pour le bâtiment, utilisés de plus en plus pour toutes les isolations

sans compression : constructions à double mur, éléments préfabriqués, colombages, toitures, ou isolation de cheminées. Exigez-les partout où une isolation efficace est indispensable !
Données techniques :
Coefficient de conductibilité thermique $\lambda = 0,035$ à 20 °C
Epaisseurs : 3, 4, 5, 6, 8, 10 cm
Dimensions : 50 x 100 cm
Limites supérieures de température :
Pierrelaine 700 °C
Liant max. 250 °C

Fonderie Spoerry SA
8890 Flums
Téléphone (085) 311 48

Panneaux d'isolation

type «bâtiment»



3f

chargé pour déclencher, entre nous, la déflagration de la parfaite compréhension et de la cordiale amitié.

C'est dans ces considérations que je vous apporte les vœux de bienvenue au nom du Conseil fédéral, notre Gouvernement suisse, au nom du Conseil d'Etat, gouvernement du canton de Vaud et au nom de la Municipalité de la ville de Lausanne.

J'y joins les salutations cordiales de la Fondation Pro Helvetia qui a pour mission, entre autres, de développer nos échanges culturels avec l'étranger, et, notamment, les échanges d'expériences en architecture, ainsi l'exposition d'architectes suisses qu'elle prépare à Moscou.

Je regrette l'inclémence du temps, mais, là encore, l'ingratitude du climat, jointe à celle du terrain, sera, tel un défi, propre à redoubler l'intensité de vos travaux.

G.-A. Chevallaz
syndic de Lausanne

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation

Extrait du rapport annuel de l'exercice 1967

Pour la première fois, les membres de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation recevront le rapport annuel et les comptes de l'exercice écoulé sous la forme d'une brochure adressée directement aux intéressés.

Durant l'exercice 1967, le capital en parts sociales a passé de 789 600 fr. à 1 357 800 fr. Les cautionnements effectués au 31 décembre 1967 atteignent un montant de 8 163 803 fr. 60.

PERTES ET PROFITS

de l'exercice 1967

	Charges Fr.	Produits Fr.
Indemnités et séances du comité	4 237.70	
Impôts et contributions	5 455.95	
Frais généraux	1 218.85	
Cotisations AVS	31.65	
Report de l'exercice précédent		286.25
Intérêts actifs		48 438.90
Primes de cautionnement		28 527.85
Finances d'admission		540.—
Finances d'inscription et d'examen		895.—
Solde = Bénéfice à disposition	67 743.85	
	78 688.—	78 688.—